

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE VISIOCONFÉRENCE

Lundi 22 juin 2020

POUVOIR

Je soussigné(e) :

Nom / Prénom (Structure si personne morale)	
Fonction	

Donne pouvoir à* :

Nom / Prénom (Structure si personne morale)	
Fonction	

Pour me représenter et délibérer sur les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire de Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant, le lundi 22 juin 2020.

Contact :
Céline Palluy
Assistante de direction

T. 04 69 16 34 74

c.palluy@auvergnerhonealpes-spectaclevivant.fr

Fait à....., le 2020

Signature*

** « Tout membre empêché peut se faire représenter par un autre membre muni d'un pouvoir spécial. A cet effet, il remettra un pouvoir écrit à son mandataire au plus tard le jour de l'assemblée générale. Le nombre de pouvoirs détenus par une seule personne est limité à deux. Tout membre ne peut exprimer que 3 votes au maximum. » (article 8.1.6 des statuts)*

**Faire précéder SVP la signature de la mention "Bon pour pouvoir"*